

Le nouveau pays vaudois



**Ne soyons
pas complices
d'une politique
d'asile à la
dérive !**

Révision de la loi
sur l'asile **NON**

Pages 2-3



**Elections communales :
Plein succès pour l'UDC !**

Résultats et analyse des élections
communales.

Page 7

**Aller de
l'avant!**

OUI
le 5 juin

financement-equitable-transports.ch



Une révision pour rien

Le 5 juin prochain, vous aurez à vous exprimer sur une révision de la loi sur l'asile. Le congrès de l'UDC-Vaud vous recommande de voter NON à cette révision.

Cette révision poursuit principalement l'objectif a priori louable d'accélérer les procédures. Or, non seulement cette loi ne va pas accélérer les procédures, mais pire encore, elle renforce l'attractivité de notre pays pour de nombreux requérants.

Cette révision a été lancée en 2011, alors qu'entretemps la situation dans le domaine de l'asile a totalement changé. En 2013, environ 22'500 demandes d'asile étaient déposées dans notre pays. En 2015, nous avons atteint presque le double avec environ 39'500 demandes d'asile et en 2016, tout les signaux sont allumés pour annoncer une nouvelle année record.

A relever que les coûts de notre politique d'asile ont évolué dans la même direction en atteignant – uniquement au niveau fédéral – la somme de presque 2 milliards de francs.

Aujourd'hui, cette révision se base principalement sur le fait que nous pourrions renvoyer rapidement les requérants relevant de l'accord de Dublin dans le pays de la première demande. Force est de constater que l'accord de Dublin ne fonctionne pas. En effet, les chiffres de l'an passé sont particulièrement parlants: sur 17'377 cas Dublin présumés, seulement 2'461 ont été renvoyés. Il ne sert donc à rien de vouloir d'une main traiter rapidement les procédures et de l'autre ne pas vouloir régler le problème du retour. En procédant de la sorte, l'accès à l'asile se retrouve facilité et cette perspective encourage les



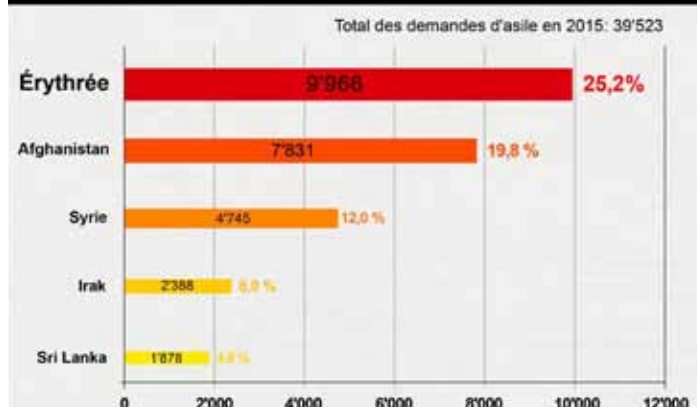
Michaël
Buffat

Conseiller national

La Suisse ne doit pas devenir la pompe aspirante d'une immigration économique, dont nous ne mesurons pas encore l'ampleur à venir.

LES FAITS:

45% de toutes les demandes d'asile en 2015 ont été déposées par des personnes originaires d'Érythrée et d'Afghanistan. Les Syriens eux n'ont représenté que 12% des demandes.



migrants économiques ainsi que les bandes de passeurs.

Deux aspects également font polémique dans cette révision de loi.

Le premier est que l'on offre gratuitement à chaque requérant une assistance juridique du début à la fin de la procédure. En plus du coût exorbitant de cette mesure, il faut s'attendre à davantage de recours ce qui aura pour conséquence de rallonger la procédure.

Et mettez-vous à la place du fonctionnaire fédéral qui devra statuer sur la demande d'asile; s'il plie et octroie l'asile, le cas sera vite réglé, mais s'il refuse la demande, il va devoir s'attendre à motiver sa position plus en détails et perdre encore du temps dans des procédures de recours interminables.

Le deuxième aspect problématique concerne le droit

que s'arroge la Confédération à exproprier des propriétaires afin de construire des centres d'asile, faisant ainsi fi de la garantie à la propriété pourtant inscrite dans notre Constitution.

La Suisse se doit d'accueillir des réfugiés dont la vie et l'intégrité physique sont en danger dans leur pays. Mais elle ne doit pas devenir la pompe aspirante d'une immigration économique, dont nous ne mesurons pas encore l'ampleur à venir.

Ce n'est pas d'une nouvelle révision de la loi sur l'asile, mais d'une réelle volonté politique dont notre pays a besoin maintenant. C'est pour cela que nous vous recommandons de voter NON le 5 juin prochain.

NON à une culture de bienvenue irresponsable!



NON aux avocats gratuits et aux expropriations

**Révision de la loi
sur l'asile** **NON**

Non au RBI !

Le 5 juin prochain, nous serons appelés à voter sur le revenu de base inconditionnel (RBI). Il s'agit d'inscrire dans la Constitution un droit fondamental à un

Ce projet prévoit un montant de 2'500 francs par mois pour tout adulte et 625 francs par mois pour chaque enfant, sans contre-prestation. Respectivement un montant mensuel de 6'250 francs pour une famille avec deux enfants.

Le coût annuel estimé de ce projet est de 200 milliards de francs, coût pérenne, qu'il faudra financer par une hausse des impôts directs, des cotisations sociales et/ou de la TVA, ce qui engendrera à terme une



*Julien
Cuérel*

Député

revenu de base permettant à l'ensemble de la population de mener une existence digne et de participer à la vie publique.

augmentation des prix et une baisse de pouvoir d'achat pour les travailleurs.

Si aujourd'hui personne n'est obligé de travailler, chacun doit assumer soi-même les conséquences de ce choix. Avec le RBI, la contrainte du travail est supprimée ce qui affaiblit la responsabilité individuelle de chaque citoyen, l'Etat garantissant la subsistance de chacun de sa naissance à sa mort. C'est choquant puisque l'on remplace le modèle actuel et cohérent de notre société : «ce-

lui qui PEUT doit travailler» par un nouveau modèle «celui qui VEUT doit travailler». Ce changement va inciter de larges couches de la population à quitter la vie active alors que nous devrions plutôt chercher à valoriser l'effort des personnes actives.

Afin d'éviter la décadence de notre modèle sociétal qui fonctionne bien sans être parfait, je vous encourage à refuser ce projet totalement utopiste.

Oui au diagnostic préimplantatoire (DPI) !

Nous avons depuis quelque temps la fâcheuse habitude en Suisse de voter plusieurs fois sur un même sujet afin de satisfaire une diaspora de « pseudo-intellectuels » !

En Suisse, le DPI était interdit depuis l'entrée en vigueur en 2001 de la loi sur la procréation médicalement assistée. Le parlement a modifié cette loi le 12 décembre 2014 pour permettre la réalisation du DPI. Cette modification de la Constitution a été acceptée par le peuple le 14 juin 2015 avec un taux exceptionnel de 84,8% de Oui dans notre canton, mais un référendum a abouti, avec 58'634 signatures déposées en décembre 2015. Nous allons donc revoter pour la mise en œuvre de cette loi le 5 juin 2016.

Avec la modification constitutionnelle proposée, l'obligation d'implanter immédiatement tous les embryons sera



*Dr. Thierry
Dubois*

*Président UDC
district de Nyon*

levée, un seul embryon pourra être implanté (ce qui évite le risque de grossesses multiples) et la cryoconservation des embryons restants sera admise pour un transfert ultérieur durant 5 ans au plus pour autant que les deux parents soient vivants.

Cette loi modifiée permettra également de pratiquer une analyse du patrimoine génétique in vitro, soit le DPI, mais seulement pour détecter des caractéristiques susceptibles d'entraver la capacité de développement du futur embryon ou de détecter un risque de transmission d'une maladie grave ne pouvant être écartée d'une autre manière.

Cette loi reste très restrictive. On évite ainsi la sélection de « bébés designs », de « bébés sauveurs » ou de « bébés médicaments » ; sélection qui s'opère malheureusement déjà dans certains pays.

Le DPI ne sera effectué que pour des patientes qui réalisent une fécondation in vitro et seulement si elles le demandent ; ce ne sera pas un test de diagnostic systématique, mais un réel choix ! Ce test remplacera l'amniocentèse, test prénatal tardif, invasif et dangereux pour la mère et l'enfant, qui se pratique à l'heure actuelle dès la 14^{ème} semaine de grossesse.

Plus de sécurité, plus de confort et moins de coût pour un meilleur rendement ! Une loi adaptée à notre époque.

Je ne peux que vous conseiller de voter Oui à la modification de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée le 5 juin prochain.

N'admettons plus un déséquilibre injuste

L'initiative pour un financement équitable des transports a été lancée par les milieux routiers et a obtenu d'emblée le soutien du groupe parlementaire fédéral de l'UDC. L'objectif des initiateurs est de corriger une injustice.

En effet, chaque année les automobilistes versent environ 10'000'000'000 de francs à l'Etat, payés sous forme de taxes et redevances. Sur ce montant, seuls 3'000'000'000 de francs sont réinvestis pour des projets ou rénovations routiers. Le solde de 7'000'000'000 est affecté à d'autres objectifs, notamment le financement des transports publics.

Or, les besoins liés à la route sont importants. Les autoroutes peinent à absorber le trafic



Kevin
Grangier

Secrétaire général
UDC Vaud

quotidien. Des projets d'importance piétinent (contournement de Morges, autoroute du Haut-Valais, Transjuranne sont autant d'exemples) et d'autres pointent le bout de leur nez. Pour les financer, le Conseil fédéral prévoit d'augmenter encore les taxes sur les automobilistes, ce qui n'est pas acceptable vu les revenus fiscaux déjà générés à l'heure actuelle par ces derniers.

Le consensus, accepté par tous, qui déroge au principe de causalité des revenus générés

par des taxes et redevances ne doit pas être victime d'abus. Les automobilistes ne sont pas les « vaches à lait » de la Confédération. Ils font déjà le sacrifice de 7'000'000'000 de francs chaque année au profit d'autres secteurs et, aux yeux de l'UDC, ils sont en droit d'attendre que ces autres secteurs fournissent un effort substantiel. C'est donc OUI à l'initiative pour le financement équitable des transports le 5 juin prochain.

Non à l'initiative «Pro Service Public»

Les initiateurs « en faveur du service public » demandent au peuple de s'exprimer sur le démantèlement de certains services fournis par les entreprises de la Confédération.

Avec comme argument et constatation la suppression de 6'600 boîtes postales, 900 offices postaux, des trains bondés, de fréquents retards des transports publics, la transformation des gares en centre commerciaux, etc.

Si l'initiative paraît louable de vouloir conserver des services publics performants tels que La Poste, les CFF et Swisscom, le but principal est bien d'empêcher la Confédération de réaliser des bénéfices sur ces services.

Cette démarche est proche de l'idéologie communiste, à savoir que tout un chacun gagne le même salaire indépendamment du travail fourni.



Yvan
Pahud

Député

Le but principal est bien d'empêcher la Confédération de réaliser des bénéfices sur ces services.

compétences contribuent à plus de 2'253 mio de bénéfices (CFF, La Poste et Swisscom) et donc des rentrées fiscales non négligeables pour la Confédération qui en est l'actionnaire majoritaire.

De plus, rien ne garantit que si ces entreprises publiques ne réalisaient plus de bénéfices, les prestations fournies tendraient à s'améliorer, bien au contraire.

Comme entrepreneur, je ne peux m'imaginer une entreprise privée ou publique qui a pour but de ne pas réaliser de bénéfice. Je vous recommande donc de refuser cette initiative le 5 juin prochain.

En effet, les initiateurs dénoncent les salaires élevés perçus par les dirigeants de Swisscom, des CFF ou de La Poste.

Mais ils oublient de relever que ceux-ci, par leurs hautes

Ces chers cousins d'ECOPOP...

A la différence d'autres organisations philanthropes, ECOPOP met l'accent sur le problème de la surpopulation. En Suisse, comme ailleurs.

Ailleurs, ECOPOP, comme l'ONU, finance des programmes de planning familial volontaire. Des personnalités locales formées donnent des indications et des moyens de contraception. L'objectif est bienveillant et concret : casser le cercle vicieux de la misère et préserver les ressources planétaires. Cela fonctionne. La Thaïlande a drastiquement réduit le taux de fécondité et le Burkina Faso suit la même tendance.

Ici, ECOPOP, forte de ses 1'500 membres, a devancé l'UDC et son initiative contre l'immigration de masse en ayant déposé la sienne bien avant à la Chancellerie fédérale. Le comité de soutien ECOPOP est composé de personnalités qu'on ne peut soupçonner de xénophobie ou de désordre mental. Elles sont simplement persuadées que la croissance démographique est une plaie pour la préservation des ressources de notre pays. Entre autres. C'est près d'un m²/seconde qui disparaît pour satisfaire la demande de nouveaux arrivants : en logements, routes, bureaux, usines, salles de sport et infrastructures diverses.

Pas besoin d'être écologiste ou universitaire pour se rendre compte que notre environnement souffre de cette croissance et que les habitants voient leur qualité de vie s'amoin-drir. La concurrence sur les marchés de l'emploi, du logement, de la formation est décuplée et le PIB par individu baisse. Les communes s'endettent. La part d'impôts augmente pendant



Anita Messere

Pour ECOPOP, préserver ce qui peut l'être encore des beautés de ce pays, de sa faune, sa flore, ses terres agricoles, c'est défendre la qualité de vie de ses habitants.

que le prix des assurances explose. La taxe, l'émolument et l'amende finissent de remplir les caisses de l'Etat, débordé par la facture sociale et sécuritaire. Circuler devient de plus en plus difficile, même si une voiture ne pollue plus. Difficile d'acquérir un petit coin de tranquillité sans y laisser sa chemise, voire sa culotte. On a déjà pris l'habitude d'une certaine paranoïa face à l'insécurité (j'aime d'ailleurs rappeler qu'un UDC est un POP qui s'est fait cambrioler deux fois...). Avec une immigration aussi forte, on a perdu l'insouciance et la douceur de vivre et c'est cette qualité de vie qu'ECOPOP veut aussi préserver.

Les membres d'ECOPOP appellent un chat un chat et n'ont pas peur de dire que la croissance démographique - et donc l'immigration - nuit à notre pays. Pour ECOPOP, préserver ce qui peut l'être encore des beautés de ce pays, de sa faune, sa flore, ses terres agricoles, c'est défendre la qualité de vie de ses habitants. ECOPOP agit pour persuader les politiques et les religieux que l'environnement local et global ne peut être préservé que si on inclut à la réflexion le nombre d'individus. Il faut que ceux qui demandent des moyens de contraception les obtiennent

et que l'immigration vers des environnements saturés de consommateurs déjà gourmands cesse. C'est une priorité absolue.



Un document encarté dans ce numéro permet d'en savoir davantage sur l'association ECOPOP. La Direction de l'UDC Vaud vous invite à en prendre connaissance.

L'UDC et l'association ECOPOP sont des organisations indépendantes l'une de l'autre.



L'UDC poursuit sa forte progression

C'est un record historique pour l'UDC aux élections communales du 28 février 2016. Présentant des listes dans 37 communes, elle a obtenu 347 mandats dans les législatifs, soit une augmentation de 78 mandats par rapport à 2011.

Total auquel il faut ajouter les 80 membres UDC élus sans être présentés sur des listes du parti. Ainsi, près d'un tiers des membres cotisants du parti sont désormais conseillers communaux. La part électorale obtenue dans les 37 communes concernées atteint 14.62%, en augmentation de 29% par rapport aux élections de 2011.

Les résultats s'inscrivent dans la croissance continue du parti au niveau local et sont donc principalement le fait de l'implantation du parti dans de nouvelles communes. Il faut en particulier relever les bons résultats à Blonay, Echallens, Chavannes-près-Renens, Orbe et Savigny. En excluant les communes dans lesquelles l'UDC présentait une liste pour la première fois, il faut relever les bons résultats obtenus à Yverdon-les-Bains (+4), Château-d'Oex (+3), Payerne (+3) et Vallorbe (+4).

Au niveau de l'exécutif, la Direction de l'UDC félicite les 10 municipaux élus sur l'étiquette du parti, soit 2 à Yvonand, 2 à Oron, 2 à Château-d'Oex, 1 à Bex, 1 à Avenches, 1 à Villeneuve et 1 à Ollon ainsi que tous ses élus dans les exécutifs de plus petites communes. Tous les députés UDC au Grand Conseil qui sont également municipaux ont été réélus. L'UDC a aussi augmenté le nombre de ses syndics. Les députés Yves Ravenel (Trélex), Jean-François Thuillard (Froideville), Philippe Modoux (Oron), Pierre-André Per-



Kevin
Grangier

Secrétaire général
UDC Vaud

Les résultats s'inscrivent dans la croissance continue du parti au niveau local.

noud (Gollion), Julien Cuérel (Baulmes).

Toutefois, il reste beaucoup de travail sur la planche. Notre parti n'a pas été en mesure de présenter des listes dans 20 communes qui ont élu leurs autorités au système proportionnel, par exemple à Aubonne, Cossonay, St-Prex, St-Sulpice, Penthaz, Belmont, Moudon ou encore Vully-les-Lacs. Pour pérenniser sa progression, l'UDC doit poursuivre son effort et tenter de créer des sections locales partout où cela est possible.

Le succès de 2016 doit appeler le succès de 2021 – année jubilaire pour l'UDC qui fêtera ses 100 ans d'existence – notamment par l'extension et le renforcement de son réseau local. La Direction de l'UDC Vaud va prochainement proposer sa stratégie aux responsables régionaux et locaux du parti.

Les élections communales étant derrière nous, place désormais aux élections cantonales qui se tiennent dans moins d'un an. En tenant compte de la forte croissance (+29%) aux élections communales, l'objectif d'obtenir 30 mandats de députés sur les 150 disponibles est à portée de main.

CONSEILS COMMUNAUX

Communes	2011	2016	+/-
Oron	-	17	+17
Orbe	-	8	+8
Savigny	-	7	+7
Blonay	-	6	+6
Echallens	-	6	+6
Le Mont-s.-Lsne	-	6	+6
Chavannes-p.-Ren.	-	5	+5
Vallorbe	4	8	+4
Yverdon-les-Bains	11	15	+4
Yvorne	-	3	+3
Château-d'Oex	14	17	+3
Payerne	10	13	+3
Avenches	10	12	+2
Ecublens	7	9	+2
Epalinges	7	9	+2
Gland	7	9	+2
Grandson	6	8	+2
Rolle	5	7	+2
Ste-Croix	10	12	+2
Villeneuve	9	11	+2
Morges	10	11	+1
Aigle	9	9	=
Bex	11	11	=
Bussigny	10	10	=
Montreux	11	11	=
Nyon	13	13	=
Ollon	13	13	=
Renens	10	10	=
Yvonand	13	13	=
La Tour-de-Peilz	10	9	-1
Leysin	4	3	-1
Lutry	11	8	-1
Pully	11	10	-1
Vevey	11	10	-1
Lausanne	14	12	-2
Chardonne	3	0	-3
Prilly	9	6	-3
TOTAL	269	347	+78


LONGUE VIE À L'UDC BLONAY !

Le 21 avril dernier, l'UDC a créé une nouvelle section locale à Blonay en présence de Jacques Nicolet, conseiller national et président de l'UDC Vaud, des députés Fabienne Despot et Bastien Schobinger ainsi que du secrétaire général Kevin Grangier. La section est présidée par Romain Belotti, chef d'entreprise et conseiller communal. L'UDC avait déposé une liste de 3 candidats lors des élections communales à Blonay et a obtenu 6 sièges. Bienvenue et longue vie à l'UDC Blonay.



AUX URNES !

L'UDC Vaud vous recommande de voter comme suit lors des votations fédérales du 5 juin prochain :


 Schweizer Eidgenossenschaft
 Confédération suisse
 Confederazione Svizzera
 Confederaziun svizra

Bulletin de vote pour la votation populaire du 5 juin 2016

Acceptez-vous l'initiative populaire « En faveur du service public » ?	Réponse NON
Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour un revenu de base inconditionnel » ?	Réponse NON
Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour un financement équitable des transports » ?	Réponse OUI
Acceptez-vous la modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA) ?	Réponse OUI
Acceptez-vous la modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LASi) ?	Réponse NON

IMPRESSUM

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Le Nouveau Pays vaudois
 Rue de la Louve 1
 1003 Lausanne
 T 021 806 32 90
 F 021 806 32 91
 E secretariat@udc-vaud.ch
 CCP 10-4168-3

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Le Nouveau Pays vaudois
 Kevin Grangier
 Rue de la Louve 1
 1003 Lausanne

CONCEPTION ET RÉALISATION

POINTCOM, D.KARLEN
 Agence de communication
 1845 Noville
 www.dkarlen.com

PHOTOGRAPHIES

Dany Schaer
 www.dany-schaer.ch

IMPRESSION

CDS imprimerie SA
 1844 Villeneuve
 www.cdsimprimerie.ch

TIRAGE

2'300 exemplaires

AGENDA



INVITATION AU 4^{ÈME} SÉMINAIRE DES COMMUNES LE 28 MAI À ECHALLENS

Soucieuse de poursuivre sa saine collaboration avec les 10 sections de district et les 38 sections locales, la Direction de l'UDC convie les membres du parti intéressés à participer à ce séminaire de se renseigner et de s'inscrire auprès du secrétariat général de l'UDC Vaud jusqu'au 20 mai en écrivant à secretariat@udc-vaud.ch ou en appelant le **021 806 32 90**